Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_41-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 27 février, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (*à partir de 20h20*), Christine FAUCHOUX, Marcelle LE GUELLEC, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL (*jusqu'à 21h10*), Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Frédéric DESSAUGE à Delphine DAVID, Christophe LEDUC à Séverine BETHUEL.

Excusés : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE, Thierry TILLARD.

La séance est ouverte à 20h00
Joseph THEBAULT est élu secrétaire de séance
Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 27 (*jusqu'à délibération n°CC/2026/31*) puis 26
Pouvoirs : 2
Votants : 29 (*jusqu'à délibération n°CC/2026/31*) puis 28
Quorum : 17

CULTURE – PROJET SUR LES « FEMMES REMARQUABLES » DU TERRITOIRE 2026-2028

N° Délibération CC/2026/41

EXPOSE DES MOTIFS

Ce projet pluriannuel s'inscrit pleinement dans les missions du service Patrimoine et dans les engagements portés par Montfort Communauté en matière de valorisation patrimoniale, culturelle et d'égalité femmes-hommes. Il a pour ambition de contribuer au rayonnement du territoire en mettant en lumière des parcours de femmes « remarquables », passées ou contemporaines, qui ont marqué l'histoire locale par leurs actions, leurs engagements ou leurs savoir-faire. À travers ce projet, Montfort Communauté affirme sa volonté de promouvoir une approche inclusive et participative du patrimoine, en accordant une place centrale au patrimoine immatériel et à la mémoire orale.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_41-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Ce projet s'inscrit dans le cadre :

- de la charte et du plan d'actions Égalité femmes-hommes,
- de la charte du gallo, en intégrant, lorsque cela est pertinent, la langue et la culture gallèses dans les collectages et les actions de médiation ;
- le projet « Histoire(s) de je(u) » menée par le réseau des médiathèques Avélia.

Enfin, ce projet s'inscrit dans la continuité des actions menées par le service Patrimoine autour de la transmission de mémoires, telles que les projets : Première Guerre mondiale, *Souviens-toi Trémelin*, *Mémoires d'Algérie* ou encore l'exposition sur la Libération des camps de concentration nazis. Il s'appuie ainsi sur une expertise déjà éprouvée en matière de méthodologie de collectage et de valorisation des mémoires.

Le projet poursuit plusieurs objectifs complémentaires, à la fois patrimoniaux, culturels, sociaux et éducatifs.

- Valoriser les femmes remarquables du territoire, qu'elles soient décédées ou encore en vie, à travers la réalisation de portraits sensibles et documentés dans des domaines très variés : histoire locale, sport, arts et culture, sciences, enseignement, santé, agriculture, engagement associatif ou citoyen...

- Préserver et transmettre la mémoire et l'histoire des habitantes. Contribuer à enrichir le patrimoine immatériel local et combler les manques souvent observés dans les récits historiques traditionnels, où les parcours féminins sont sous-représentés.

Le projet nécessite un temps long qui se déploiera sur plusieurs années, selon une méthodologie progressive, favorisant la transversalité, la concertation, la mise en confiance, et l'adaptation aux réalités.

Année 2026 : recherches, identification et collectage

Le premier semestre 2026 sera consacré à un travail d'inventaire et de repérage. Cette phase exploratoire s'appuiera sur des recherches en transversalité avec les services internes de Montfort Communauté, mais aussi avec des partenaires extérieurs (archives départementales, communes, associations, acteurs culturels, acteurs sociaux...). Les domaines explorés seront volontairement larges afin de refléter la diversité des parcours féminins.
Durant l'été 2026, à partir des premières recherches, une sélection de thématiques permettra de structurer le projet et d'en définir les grands axes.
Le dernier semestre 2026 sera consacré aux rencontres avec les femmes identifiées, au collectage de mémoires et à l'approfondissement des recherches archivistiques.

Années 2027 et 2028 : écriture, médiation et diffusion

Ces années seront dédiées au choix et à la création des supports de médiation puis à la diffusion du projet sur l'ensemble du territoire. Selon les orientations retenues, il pourra s'agir d'une exposition, d'un ouvrage, de supports numériques, sonores, de lectures publiques, de rencontres ou d'autres formes de valorisation adaptées aux publics visés.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_41-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Un travail avec la compagnie *Le Commun des Mortels*, dans le cadre de leur résidence-mission, sera réalisé en parallèle (ateliers, veillée participative...).

Le projet s'adresse à plusieurs catégories de publics, avec des actions et des formats adaptés.

- Les scolaires, à partir du cycle 3. Des actions culturelles pourront être imaginées en lien avec les enseignants et les documentalistes, par exemple autour de projets tels que « Ma grand-mère est remarquable », favorisant la transmission intergénérationnelle.
- Le tout public, à travers les actions de médiation, l'exposition ou le livre produit, les rencontres ou les temps participatifs proposés.
- Les seniors, dont les témoignages et les récits constituent une source essentielle pour la mémoire du territoire.

Budget 2026
500 € prévu, couvrant principalement les frais de déplacements et l'acquisition de ressources documentaires.

Budget 2027
À géométrie variable, en fonction des supports de médiation retenus (exposition, ouvrage, etc.). À titre de repère, les projets précédents comparables, tels que l'exposition et l'ouvrage *Algérie*, se situaient dans une fourchette comprise entre 7 000 € et 10 000 €.

Budget 2028
Principalement dédié à la communication et à la diffusion du projet sur le territoire.

NB : Ce projet intègre une demande de subvention LEADER plus large intitulée « Parcours d'actions culturelles sur la thématique de l'égalité femmes-hommes ». Dans l'hypothèse d'une validation du dossier, un accompagnement professionnel pourra être envisagé, permettant d'approfondir et d'élargir la récolte de témoignages, tant en volume qu'en diversité, et de renforcer la qualité artistique du projet.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'intérêt culturel pour le territoire,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

-approuve le présent projet culturel sur les « femmes remarquables » du territoire
-autorise le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents /conventions relatifs à ce projet.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_41-DE